

Intitulé du diplôme		M1-STAPS : Ingénierie et ergonomie de l'activité physique - Année universitaire 2025/2026																								
Composante(s) concernées		FACULTE DES SCIENCES DU SPORT - NANCY																								
N° Semestre	Code	Nature Elément	Nom complet	Crédits	Coef.	Session 1						Session 2 si CT / 2nde chance si CC						Paramétrage APOGEE								
						Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée des épreuves	coeff de chaque épreuve		Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	coeff de chaque épreuve		Barème	Conservation oui/non	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report	Note plancher sur 20		
Semestre 1																										
S7	7JU83N01	UE	UE 701 Métrologie en Sciences du Mouvement Humain 1	9	9	CC		6				nc						sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
S7	7JE83N01	EC	EC Outils de mesure de la cinématique 1		1	CC	Ecrit/Oral	2	Compte-Rendu écrit et oral 15 minutes	Ecrit *0,6 / Oral *0,4		nc						sur 20	non	1 an	10	non	oui	0		
S7	7JE83N02	EC	EC Outils de mesure de la dépense énergétique		1	CC	Ecrit/Oral	2	Compte-Rendu écrit et oral 15 minutes	Ecrit *0,6 / Oral *0,4		nc						sur 20	non	1 an	10	non	oui	0		
S7	7JE83N03	EC	EC Outils de mesure de la force 1		1	CC	Ecrit/Oral	2	Compte-Rendu écrit et oral 15 minutes	Ecrit *0,6 / Oral *0,4		nc						sur 20	non	1 an	10	non	oui	0		
S7	7JU83N02	UE	UE 702 Méthodologie de la Recherche 1	6	6	CT/CC		4										sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
S7	7JE83N04	EC	EC De la Problématisation à l'Opérationnalisation		1	CT	Production Informatique	1	2h par épreuve	1		Production Informatique	1	2h	1			sur 20	non	1 an	10	non	oui	10		
S7	7JE83N05	EC	EC Séminaires 1		1	CC	Oral	3	Oral 20 minutes	Oral1*0,4 / Oral2*0,4 / Oral3*0,2		nc						sur 20	non	1 an	10	non	oui	0		
S7	7JU83N03	UE	UE 703 Conception de matériels	3	3	CC	Oral	3	Oral 15 minutes	Oral1*0,33 / Oral2*0,33 / Oral3*0,33		nc						sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
S7	7JU83N04	UE	UE 704 Réponses physiologiques à l'Exercice et à l'Entraînement	3	3	CT	Ecrit	1	1h par épreuve	1		Ecrit	1	1h	1			sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
S7	7JE83N06	EC	EC Réponses hormonales du tissu adipeux à l'exercice															sur 20	non	1 an	10	non				
S7	7JE83N07	EC	EC Réponses physiologiques à l'entraînement															sur 20	non	1 an	10	non				
S7	7JU83N05	UE	UE 705 Equilibration : du Maintien au Mouvement	3	3	CT	Ecrit	1	1h par épreuve	1		Ecrit	1	1h	1			sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
S7	7JE83N08	EC	EC Posture & Equilibre															sur 20	non	1 an	10	non				
S7	7JE83N09	EC	EC Interactions Posture-Mouvement															sur 20	non	1 an	10	non				
S7	7JU83N06	UE	UE 706 Du Traitement du Signal à la Programmation	3	3	CT	Ecrit avec Production Informatique	1	2h par épreuve	1		Ecrit avec Production Informatique	1	2h	1			sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
S7	7JE83N10	EC	EC Des signaux biologiques aux signaux numériques															sur 20	non	1 an	10	non				
S7	7JE83N11	EC	EC Initiation à la programmation MATLAB 1															sur 20	non	1 an	10	non				
S7	7JU83N07	UE	UE 707 Internationalisation : scientific articles	3	3	CT	Ecrit	1	1h par épreuve	1		Ecrit	1	1h	1			sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
Semestre 2																										
S8	8JU83N01	UE	UE 801 Métrologie en Sciences du Mouvement Humain 2	9	9	CC		6				nc						sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
S8	8JE83N01	EC	EC Principes fondamentaux de l'électromyographie		1	CC	Ecrit/Oral	2	Compte-Rendu écrit et oral 15 minutes	Ecrit *0,6 / Oral *0,4		nc					sur 20	non	1 an	10	non	oui	0			
S8	8JE83N02	EC	EC Mesures objectives de l'hygiène de vie		1	CC	Ecrit/Oral	2	Compte-Rendu écrit et oral 15 minutes	Ecrit *0,6 / Oral *0,4		nc					sur 20	non	1 an	10	non	oui	0			
S8	8JE83N03	EC	EC Evaluation dynamique de la performance motrice		1	CC	Ecrit/Oral	2	Compte-Rendu écrit et oral 15 minutes	Ecrit *0,6 / Oral *0,4		nc					sur 20	non	1 an	10	non	oui	0			
S8	8JU83N02	UE	UE 802 Méthodologie de la Recherche 2	6	6	CT		3			CT	3						sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
S8	8JE83N04	EC	EC Travail d'Etude et de Recherche		2	CT	Mémoire/Oral*	2	Mémoire écrit et oral 30 minutes	Ecrit *0,7 / Oral *0,3	Mémoire/Oral	2	Mémoire écrit et oral 30 minutes	Ecrit *0,7 / Oral *0,3			sur 20	non	1 an	10	non	oui	10			
S8	8JE83N05	EC	EC Programmation MATLAB - Niveau 2		1	CT	Production Informatique	1	2h par épreuve	1		Production Informatique	1	2h	1			sur 20	non	1 an	10	non	oui	10		
S8	8JU83N03	UE	UE 803 Déterminants de l'Interface Homme-Objet	3	3	CT	Ecrit	1	1h par épreuve	1		Ecrit	1	1h	1			sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
S8	8JE83N06	EC	EC Déterminants biomécaniques de l'IHO															sur 20	non	1 an	10	non	oui	10		
S8	8JE83N07	EC	EC Déterminants neurophysiologiques de l'IHO															sur 20	non	1 an	10	non	oui	10		
S8	8JC83N01	UE	CHOI Choix de parcours	9	9													sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
<i>ORI Parcours Métrologie Performance Santé</i>																										
S8	8JU83N04	UE	UE 804 Approche Psychologique de la performance	3	3	CT	Ecrit	1	2h par épreuve	1		Ecrit	1	2h	1			sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
S8	8JE83N08	EC	EC Facteurs émotionnels, motivationnels et Performance															sur 20	non	1 an	10	non	oui	10		
S8	8JE83N09	EC	EC Métrologie appliquée au champ psychologique															sur 20	non	1 an	10	non	oui	10		
S8	8JU83N05	UE	UE 805 Performance & Risques et																							

Intitulé du diplôme		M2-STAPS : Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique Parcours Type Ergonomie, Mouvement, Prévention - Année universitaire 2025/2026																				
Composante(s) concernées		FACULTE DES SCIENCES DU SPORT - NANCY																				
N° Semestre	Code	Nature Elément	Nom complet	Crédits	Coef.	Session 1					Session 2 si CT / 2nde chance si CC					Paramétrage APOGEE						
						Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve(s)	Nombre d'épreuves	Durée des épreuves	coeff de chaque épreuve	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	coeff de chaque épreuve	Barème	Conservation oui/non	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report	Note plancher sur 20
Semestre 1																						
S9	9JUAFN01	UE	UE 901 Métrologie en Sciences du Mouvement Humain 3	9	9	CC		4								sur 20	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S9	9JEAFN01	EC	EC Analyse des contraintes liées du poste de travail		1	CC	Ecrit/Oral	2	Compte-Rendu écrit et oral 15 minutes	Ecrit *0,6 / Oral *0,4	nc					sur 20	non	1 an	10	non	oui	0
S9	9JEAFN02	EC	EC Entretien - Auto confrontation		1	CC	Ecrit/Oral	2	Compte-Rendu écrit et oral 15 minutes	Ecrit *0,6 / Oral *0,4	nc					sur 20	non	1 an	10	non	oui	0
S9	9JUAFN02	UE	UE 902 Méthodologie de la Recherche 3	6	6	CC		4								sur 20	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S9	9JEAFN03	EC	EC Projet tutoré			CC	Oral	3	Oral 30 minutes	Oral1*0,2 / Oral2*0,2 / Oral3*0,6	nc					sur 20	non	1 an	10	non	oui	10
S9	9JTAFN01	EC	STG Stage en entreprise			Attestation			Validation par l'entreprise		nc					sur 20	non	1 an	10	non	oui	10
S9	9JUAFN03	UE	UE 903 Détection, Gestion et Prévention de la fatigue	3	3	CT	Ecrit	1	1h par épreuve		1	Ecrit	1	1h	1	sur 20	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S9	9JEAFN04	EC	EC Fatigue, Epuisement émotionnel et Burnout													sur 20	non	1 an	10	non	oui	10
S9	9JEAFN05	EC	EC Composantes centrale et périphériques de la fatigue													sur 20	non	1 an	10	non	oui	10
S9	9JUAFN04	UE	UE 904 Exploration sensorimotrice de l'action	3	3	CT	Ecrit	1	1h par épreuve		1	Ecrit	1	1h	1	sur 20	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S9	9JEAFN06	EC	EC Sensorimotricité et Performance motrice													sur 20	non	1 an	10	non	oui	10
S9	9JEAFN07	EC	EC Mécanismes comportementaux et Neurophysiologiques													sur 20	non	1 an	10	non	oui	10
S9	9JUAFN05	UE	UE 905 Locomotion : de la Programmation au Mouvement	3	3	CT	Ecrit	1	1h par épreuve		1	Ecrit	1	1h	1	sur 20	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S9	9JEAFN08	EC	EC Approche neurophysiologique de la locomotion													sur 20	non	1 an	10	non	oui	10
S9	9JEAFN09	EC	EC Approche biomécanique de la locomotion													sur 20	non	1 an	10	non	oui	10
S9	9JUAFN06	UE	UE 906 Interactions Homme-Machine	3	3	CT	Ecrit	1	1h par épreuve		1	Ecrit	1	1h	1	sur 20	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S9	9JEAFN10	EC	EC La place des cobots et des exosquelettes dans l'Ergonomie													sur 20	non	1 an	10	non	oui	10
S9	9JEAFN11	EC	EC L'environnement numérique et informatique dans l'Ergonomie													sur 20	non	1 an	10	non	oui	10
S9	9JUAFN07	UE	UE 907 Preparation for employment in the scientific field	3	3	CT	Oral	1	Oral 20 minutes		1	Oral	1	Oral 20 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
Semestre 2																						
S10	OJUAFN01	UE	UE 1001 Preuve de concept - brevet - industrialisation	3	3	CC	Ecrit/Production	3	Compte-Rendu écrit	CR1*0,33 / CR2*0,33 / CR3*0,33	nc					sur 20	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S10	OJTAFN01	STG	STG 1002 Stage de fin de cycle	27	27	CT	Mémoire/Oral*	2	Mémoire écrit et oral 45 minutes	Ecrit *0,75 / Oral *0,25	Mémoire/Ora	2	Mémoire écrit et oral 45 minutes	Ecrit *0,75 / Oral *0,25	sur 20	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	<10	
Bloc(s) caractéristique(s) - si prévus et utilisés																						
Bloc fondamental																						
bloc devant être validé pour permettre la validation de l'année																						
UE A xxxx																						
UE B xxxx																						
Bloc Compétence ABC																						
bloc devant être validé pour permettre la validation de l'année																						
UE C xxxx																						
UE D xxxx																						

Intitulé du diplôme		M2-STAPS : Ingénierie et ergonomie de l'activité physique PT Métrologie, Performance, Santé - Année universitaire 2025/2026																					
Composante(s) concernées		FACULTE DES SCIENCES DU SPORT - NANCY																					
N° Semestre	Code	Nature Elément	Nom complet	Crédits	Coef.	Session 1				Session 2 si CT / 2nde chance si CC				Paramétrage APOGEE									
						Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée des épreuves	coeff de chaque épreuve	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	coeff de chaque épreuve	Barème	Conservation oui/non	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report	Note plancher sur 20	
Semestre 1																							
S9	9JUMLN01	UE	UE 901 Métrologie en Sciences du Mouvement Humain 3	9	9	CC		3								sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S9	9JEMLN01	EC	EC Analyse en 3D du mouvement		2	Ecrit/Oral	2	Compte-Rendu écrit et oral 15 minutes	Ecrit *0,6 / Oral *0,4	nc					sur 20	non	1 an	10	non	oui	0		
S9	9JEMLN02	EC	EC Modélisation musculo-squelettique		1	Ecrit	1	Compte-Rendu écrit		1	nc				sur 20	non	1 an	10	non	oui	0		
S9	9JUMLN02	UE	UE 902 Méthodologie de la Recherche 3	6	6	CT		2						2		sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S9	9JEMLN03	EC	EC Biostatistique Avancées		1	CT	Production Informatique	1	2h par épreuve		1	Production Informatique	1	2h	1	sur 20	non	1 an	10	non	oui	10	
S9	9JEMLN04	EC	EC Programmation MATLAB - Niveau 3		1	CT	Production Informatique	1	2h par épreuve		1	Production Informatique	1	2h	1	sur 20	non	1 an	10	non	oui	10	
S9	9JUAFN03	UE	UE 903 Détection, Gestion et Prévention de la fatigue	3	3	CT	Ecrit	1	1h par épreuve		1	Ecrit	1	1h	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S9	9JEAFN04	EC	EC Fatigue, Epuisement émotionnel et Burnout												sur 20	non	1 an	10	non	oui	10		
S9	9JEAFN05	EC	EC Composantes centrale et périphériques de la fatigue												sur 20	non	1 an	10	non	oui	10		
S9	9JUAFN04	UE	UE 904 Exploration sensorimotrice de l'action	3	3	CT	Ecrit	1	1h par épreuve		1	Ecrit	1	1h	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S9	9JEAFN06	EC	EC Sensorimotricité et Performance motrice												sur 20	non	1 an	10	non	oui	10		
S9	9JEAFN07	EC	EC Mécanismes comportementaux et Neurophysiologiques												sur 20	non	1 an	10	non	oui	10		
S9	9JUMLN05	UE	UE 905 Locomotion : de la Programmation au Mouvement	3	3	CT	Ecrit	1	1h par épreuve		1	Ecrit	1	1h	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S9	9JEAFN08	EC	EC Approche neurophysiologique de la locomotion												sur 20	non	1 an	10	non	oui	10		
S9	9JEAFN09	EC	EC Approche biomécanique de la locomotion												sur 20	non	1 an	10	non	oui	10		
S9	9JUMLN03	UE	UE 906 Biomécanique et mécanique musculaire	3											sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
S9	9JEMLN05	EC	EC Dynamique inverse												sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10		
S9	9JEMLN06	EC	EC Mécanique musculaire												sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10		
S9	9JUAFN07	UE	UE 907 Preparation for employment in the scientific field	3	3	CT	Oral	1	Oral 20 minutes		1	Oral	1	Oral 20 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
Semestre 2																							
S10	OIJUAFN01	UE	UE 1001 Preuve de concept - brevet - Industrialisation	3	3	CC	Introduction Infor	3	Compte-Rendu écrit	CR1*0,33 / CR2*0,33 / CR3*0,33	nc				sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6	
S10	OJITMLN01	STG	STG 1002 Stage de fin de cycle	27	27	CT	Mémoire/Oral*	2	Mémoire écrit et oral 45 minutes	Ecrit *0,75 / Oral *0,25	Mémoire/Oral	2	heure écrit et oral 45 min	Ecrit *0,75 / Oral *0,25	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	<10	
Bloc(s) caractéristique(s) - si prévus et utilisés																							
Bloc fondamental																							
bloc devant être validé pour permettre la validation de l'année																							
UE A xxxx																							
UE B xxxx																							
Bloc Compétence ABC																							
bloc devant être validé pour permettre la validation de l'année																							
UE C xxxx																							
UE D xxxx																							

Intitulé du diplôme			M2-STAPS : EOPS PT Méthodologie et ingénierie de la préparation à la performance et expertise - Année universitaire 2025/2026																				
Composante(s) concernées			FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT - NANCY																				
N° Semestre	Code	Nature Elément	Nom complet	Crédits	Coef.	Session 1						Session 2 si CT / 2nde chance si CC						Paramétrage APOGEE					
						Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée des épreuves	coeff de chaque épreuve	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	coeff de chaque épreuve	Barème	Conservation oui/non	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report	Note plancher sur 20	
Semestre 9																							
S9	9JUOPN01	UE	UE 911 Anglais	3	1	CT	écrit	1	1h	1	écrit	1	1h	1	sur 20	nc	nc	nc	OUI	nc	nc	6	
S9	9JUOPN02	UE	UE 912 Physiologie du sport et approche biomécanique			ATTESTATION OBLIGATOIRE																	
S9	9JEOPN01	EC	EC Approche physiologique de la haute performance sportive																				
S9	9JEOPN02	EC	EC Approche biomécanique de la haute performance sportive																				
S9	9JUQPN03	UE	UE 913 Modélisation de l'activité, évaluation & diagnostic			ATTESTATION OBLIGATOIRE																	
S9	9JEOPN03	EC	EC Modélisation de l'activité																				
S9	9JEOPN04	EC	EC Evaluation & diagnostic																				
S9	9JUQPN05	UE	UE 914 Optimisation des ressources mentales			ATTESTATION OBLIGATOIRE																	
S9	9JEOPN05	EC	EC Conditions de l'entraînement des ressources mentales																				
S9	9JEOPN06	EC	EC Trajectoire dynamique des objectifs de performance																				
S9	9JEOPN07	EC	EC Contexte motivationnel et émotionnel de la haute performance																				
S9	9JUQPN05	UE	UE 915 Utilisation des data en haute performance			ATTESTATION OBLIGATOIRE																	
S9	9JEOPN08	EC	EC Généralités sur les data (data scientist)																				
S9	9JEOPN09	EC	EC Data appliquées à la haute performance sportive																				
S9	9JUQPN06	UE	UE 916 Calibrage de la planification et des séances & nutrition			ATTESTATION OBLIGATOIRE																	
S9	9IFOPN10	FC	FC Conception des séances énergétiques, musculaire et intégrées																				
S9	9IEOPN11	EC	EC Planification de séances																				
S9	9IEOPN12	EC	EC Nutrition																				
S9	9JUOPN07	UE	UE 917 Pilotage des indicateurs de suivi individuel du sportif			ATTESTATION OBLIGATOIRE																	
S9	9JEOPN13	EC	EC Notion de charges d'entraînement et récupération																				
S9	9JEOPN14	EC	EC Choix des indicateurs																				
S9	9JEOPN15	EC	EC Interprétation & utilisation																				
S9	9JUQPN07	UE	UE 918 Création & organisation d'une cellule performance			ATTESTATION OBLIGATOIRE																	
S9	9JEOPN16	EC	EC Organisation des cellules performance																				
S9	9JEOPN17	EC	EC Cadre juridique & gouvernance du sport - Ethique																				
UE MÉMOIRE MÉTHODOLOGIQUE REGRUPPANT L'ENSEMBLE DE CONTENUS DES UE				27	9																		
S9	épreuve	Mémoire				ET	Mémoire	1		2	Mémoire	1		2	sur 20	nc	nc	nc	OUI	nc	nc		
S9	épreuve	Soutenance				ET	Oral	1	30 MIN	1	Oral	1	30	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	10	
Semestre 10																							
S10	UE	UE 1001 Analyse de pratique et regard managerial																					
S10	EC	EC Analyse de pratique et regard managerial																					
S10	UE	UE 1002 - Stage de fin de cycle			30						ATTESTATION OBLIGATOIRE	Attestation		Attestation									
S10	épreuve	Mémoire				ET	Mémoire	1		1	Mémoire	1		1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	10	
S10	épreuve	Soutenance				ET	Oral	1	45MN	2	Oral	1	45 MN	2	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	10	

Intitulé du diplôme		M1-STAPS : Management du sport - Année universitaire 2025/2026																								
Composante(s) concernées		FACULTE DES SCIENCES DU SPORT - NANCY																								
N° Semestre	Code	Nature Elément	Nom complet		Crédits	Coef.	Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve(s)	Nombre d'épreuves	Durée des épreuves	coeff de chaque épreuve	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	coeff de chaque épreuve	Barème	Conservation oui/non	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report	Note plancher sur 20			
Semestre 1																										
S7	7JUKTN01	UE	UE 701 Institutions des APS		6	6	CC	Ecrit/Oral	2	15 minutes pour l'écrit et 10 pour l'oral		0,5 par épreuve écrite	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6		
S7	7JUKTN02	UE	UE 702 Appréhender les méthodes de gestion de soi et d'équipe		3	3	Certification	TP	2	1 quiz et 1 oral 10 minutes		0,5 par épreuve	oral	1	30 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6		
S7	7JUKTN03	UE	UE 703 Adopter une posture pro dans l'écosystème des AP		3	3	CC	Ecrit/Oral	2	1 écrit et oral 5 minutes		0,5 par épreuve	oral	1	15 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6		
S7	7JUKTN04	UE	UE 704 Entreprendre dans l'écosystème de l'activité phy et spo		3	3	CC	Ecrit/Oral	2	1 rapport et oral 10 minutes		0,5 par épreuve	oral	1	15 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6		
S7	7JUKTN05	UE	UE 705 Management de projet		6	6	CC	Ecrit/Oral	2	1 rapport et oral 10 minutes		0,5 par épreuve	oral	1	15 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	10		
CHOI CHOIX DE PARCOURS 706-707																										
7JOKTN01	<i>ORI Parcours MS écosystème de sport</i>		6																							
S7	7JUKTN06	UE	UE 706 Gérer une organisation sportive		3													sur 20		non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S7	7JUKTN07	UE	UE 707 (A) Innover dans le secteur sportif		3													sur 20		non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
7JOKTN02	<i>ORI Parcours MS écosystème de l'AP</i>		6																							
S7	7JUKTN08	UE	UE 706 (B) Aménager le territoire par les APS		3	3	CC	TP	2	Situations pratiques		0,5 par TP	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6		
S7	7JUKTN09	UE	UE 707 (B) Développer une approche pluri. du territoire (UE gérée Géo)		3	3	CC	écrit	1	1 h d'écrit								sur 20		non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6
S7	7JUKTN10	UE	UE 709 Internationalisation - English applied to management		3	3	CC	Ecrit/Oral	2	1 écrit 30 minutes et 1 oral 15 minutes		0,5 par épreuve	Oral	1	15 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6		
Semestre 2																										
S8	8JUKTN01	UE	UE 801 Appréhender méthodes de recherche en management du sport		3	3	CC	Ecrit/Oral	2	poster + 3 minutes		0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6		
S8	8JUKTN02	UE	UE 802 Comprendre la gestion du changement organisationnel		3	3	CC	Ecrit/Oral	2	En groupe 2 heures		0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6		
S8	8JUKTN03	UE	UE 803 Appliquer techniques de marketing à l'écosystème des APS		3	3	CC	Ecrit	2	En groupe et individuel		0,5 par épreuve	Ecrit	1	30 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6		
S8	8JUKTN04	UE	UE 804 Piloter une organisation sportive		6	6	CC	Ecrits	2	30 minutes par épreuve écrite		0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6		
S8	8JUKTN05	UE	UE 805 Conduire un projet de transformation organisationnelle		6	6	CC	Ecrit/Oral	2	1 rapport et oral 10 minutes		0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	10		
S8	8JEKTN01	EC	EC Conduire un projet de transformation organisationnelle													sur 20		oui	1 an	10	non	oui	10	10		
S8	8JTKTN01	EC	STG Stage																							
8JCKTN01	<i>CHOI Choix de Parcours 806-807</i>		6																							
8JOKTN01	<i>ORI Parcours MS écosystème de sport</i>		6																							
S8	8JUKTN06	UE	UE 806 (A) Appliquer les techniques de communication		3		CC	Ecrits	2	Rapport et quizz		0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6		
S8	8JUKTN07	UE	UE 807 (A) Comprendre le contexte socio-économique du sport		3		CC	Ecrits/Oral	2	Rapport et oral		0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	non concerné	non concerné	non concerné	oui	nc	nc	6		
8JOKTN02	<i>ORI Parcours MS écosystème de l'AP</i>		6																							
S8	8JUKTN08	UE	UE 806 (B) Identifier & promouvoir bénéfices de la pratique d'AP		3	3	CC	écrit/Oral	2	Flyer+synthèse articles		0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	non concerné								

Intitulé du diplôme		M2-STAPS Management du sport PT Transformation, Projet, Accompagnement dans l'écosystème de l'activité physique - Année universitaire 2025/2026																				
Composante(s) concernées		FACULTE DES SCIENCES DU SPORT - NANCY																				
N° Semestre	Code	Nature Elément	Nom complet	Crédits	Coef.	Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve(s)	Nombre d'épreuves	Session 1		Session 2 si CT / 2nde chance si CC				Paramétrage APOGEE							
									Durée des épreuves	coeff de chaque épreuve	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	coeff de chaque épreuve	Barème	Conservation oui/non	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report	Note plancher sur 20
Semestre 1																						
S9	9JUQEN01	UE	UE -901 Maîtriser la gestion de projet	6	6	CC	Oral+rapport	2	10 minutes d'oral+ rapport individuel	0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S9	9JUQEN02	UE	UE - 902 Identifier les facteurs de succès d'écosystèmes sportifs	6	6	CC	Ecrit et rapport	2	30 minutes d'écrit	0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S9	9JUQEN03	UE	UE - 903 Organiser des événements sportifs	3	3	CC	Mise en situation	2	2 mises en situation	0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S9	9JUQEN04	UE	UE - 904 Evaluer les projets dans l'écosystème sportif	3	3	CC	Outil+Rapport	2	individuel à domicile	0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S9	9JUQEN05	UE	UE - 905 Ateliers d'innovation urbaine: INGEEXYS	3	3	CC	Oral	2	en groupe interdisciplinaire	0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S9	9JUQEN06	UE	UE - 906 (B) Créer des outils innovants en promotion de l'AP	3	3	CC	i+Manuel d'utilisa	2	en groupe de 3 à domicile	0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S9	9JUQEN07	UE	UE - 907 (B) Mettre en place des approches participatives en santé	3	3	CC	Oral/Ecrit	2	30 minutes d'écrit et oral de 10 minutes	0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S9	9JUQEN08	UE	UE - 909 Roleplays for event organisation and recruitment	3	3	CC	dossier/Oral	2	1 dossier et 1 oral 10 minutes	0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S9	AJLCDN01	MODU	MODU - Certificat de Défense et de Sécurité (M & ING)												sur 20							
Semestre 2																						
S10	0JUQEN01	UE	UE - 1001 Se former par la recherche en management du sport	3	3	CC	Oral+mémoire	2	30 minutes d'oral+mémoire à domicile	0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S10	0JUQEN02	UE	UE - 1002 Personnaliser son projet professionnel	3	3	CC	certification	2		0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S10	0JUQEN03	UE	UE - 1003 Appréhender des techniques managériales avancées	3	3	CC	Oral+rapport	2	15 minutes d'oral et travail de groupe	0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S10	0JUQEN04	UE	UE - 1004 Favoriser développement durable dans l'écosystème d'APS	3	3	CC	se en situation+Eq	2	2 heures et 2 heures	0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S10	0JUQEN05	UE	UE - 1005 Stage dans l'écosystème des APS	18	18	CC	rit/mise en situati	2	Ecrit de 60minutes/m	0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S10	0JEQEN01	EC	EC - Préparation au stage dans l'écosystème des APS												sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
S10	0JTQEN01	STG	STG - Stage dans l'écosystème des APS			CC		2		0,5 par épreuve	Oral	1	10 minutes	1	sur 20	oui	1 an	10	non	oui	10	6
Bloc(s) caractéristique(s) - si prévus et utilisés																						
Bloc fondamental																						
bloc devant être validé pour permettre la validation de l'année																						
UE A xxxx																						
UE B xxxx																						
Bloc Compétence ABC																						
bloc devant être validé pour permettre la validation de l'année																						
UE C xxxx																						
UE D xxxx																						

**Composante(s)
concernées**

Nancy STAPS - Metz Scifa

N° Semestre	Code	Nature Elément	Nom complet	Crédits Coef.	Session unique (sauf pratique d'une langue étrangère)						Paramétrage APOGEE					
					Modalité de contrôle (EI, EA, ET)	Coef de pondération	Nature de(s) l'épreuve(s)	Nombre d'épreuves	Durée	Note plancher oui/non	Barème	Conservation (doublants)	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	
Semestre 7																
S7	SI-71		Analyser les enjeux d'une politique éducative	5								sur 20	oui			oui
			Analyser les enjeux d'une politique éducative		ET	3	écrit	1	2h			sur 20	oui	1 an	10	
	PLCE1		Pratique d'une langue-culture étrangère (PLCE)	2		épreuve de rattrapage en S8, S9, S10						sur 20	oui			oui
			Allemand		EA	1	dossier avec oral	1	10 mns			sur 20	oui			
			ou Anglais		EA	1	dossier avec oral	1	10 mns			sur 20	oui			
			ou Espagnol		EA	1	dossier avec oral	1	10 mns			sur 20	oui			
			ou Italien		EA	1	dossier avec oral	1	10 mns			sur 20	oui			
S7	SI-72	SI	Analyser les enjeux, mobiliser les savoirs	8								sur 20	oui			oui
			Analyser les enjeux de l'EP en contexte		EI	1	écrit	1	5h			sur 20	oui	1 an	10	
			Mobiliser les savoirs de la discipline pour les enseigner		EI	1	écrit	1	5h			sur 20	oui	1 an	10	
S7	SI-73	SI	Construire un projet d'intervention à court terme	10	EA	1	écrit	1	2h			sur 20	oui			oui
S7	SI-74	SI	Analyser une activité d'enseignement	3	EA	1	rapport	1				sur 20	oui			oui
S7	SI-75	SI	Construire une synthèse de littérature	4	EA	1	rapport	1				sur 20	oui			oui
Semestre 8																
S8	SI-81	SI	Examiner une question relative aux publics scolaires	4	EA	1	écrit	1	1h30 max			sur 20	oui			oui
S8	SI-82	SI	Analyser les enjeux, mobiliser les savoirs	8								sur 20	oui			oui
			Analyser les enjeux de l'EP en contexte		EA	1	écrit	1	5h			sur 20	oui	1an	10	
			Mobiliser les savoirs de la discipline pour les enseigner		EA	1	écrit	1	5h			sur 20	oui	1 an	10	
S8	SI-83	SI	Construire un projet d'intervention à court et moyen terme	8	EA	1	écrit	1	2h			sur 20	oui			oui
S8	SI-84	SI	Analyser et justifier une activité d'apprentissage	6	EA	1	Rapport	1		Oui		sur 20	oui			oui
S8	SI-85	SI	Oral basé sur la production d'un écrit intermédiaire	4	EA	1	oral	1	10mns	Oui		sur 20	oui			oui
S8	PLCE 2		PLCE (2ème épreuve) étudiants avec note < 10 en PLCE1		EA		dossier avec oral*	1	10mns			sur 20	oui			oui
BLOCS DE COMPETENCES																
Année M1	BC1.M1	BC	Agir dans le système éducatif	9	-		-	-	-							oui
Année M1	BC2.M1	BC	Construire un cours, le mettre en œuvre, le réguler	43	-		-	-	-							oui
Année M1	BC3.M1	BC	Analyser sa pratique et se former	8	-		-	-	-							oui
				60												

Pratique d'une langue-culture étrangère : les MCC PLCE sont posées par défaut (sont ajustables)

Terminologie : notes contribuant au résultat de la SI

- évaluation intermédiaire (EI) pour l'évaluation continue notée participant au résultat de la SI

- évaluation terminale (ET) ou évaluation anticipée (EA). EA et ET se réfèrent plutôt à une évaluation en appui sur une situation intégratrice. Il peut y avoir plusieurs EA (ou ET) pour une même situation intégratrice.

Commentaire :

- les intitulés (60 caractères max) des SI seront à renseigner. Ils le sont pour les SI 71-75, 81-85, SI 91-95, et SI 101-105 : intitulés communs.

- les ECTS posés à chaque SI (cf. maquette de formation) sont précomplétés

- la conservation concerne les notes des EI, EA, ET

Pour information : la note capitalisée (SI) entre dans la compensation en cas de redoublement, elle n'est pas neutralisée.

* oral sous

Composante(s) concernées

Nancy STAPS - Metz Scifa

Conseil de
collégium
du XX juin
2023

60

Session unique (sauf pratique d'une langue étrangère)

Paramétrage APOGEE

N° Semestre	Code	Nature Elément	Nom complet	Crédits Coef.	Modalité de contrôle (EI, EA, ET)	Coef de pondération	Nature de(s) l'épreuve(s)	Nombre d'épreuves	Durée	Note plancher oui/non	Barème	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation
Semestre 9															
S9	SI-91	SI	Ecouter, communiquer pour traiter une étude de cas	3	EA		écrit	1	1h30 max		sur 20	oui			oui
S9	SI-92	SI	Cibler les enjeux de la discipline enseignée	9	EA		écrit	1	5h		sur 20	oui			oui
S9	SI-93	SI	structurer un propos didactique et pédagogique en contexte	8	EA		écrit	1	5h		sur 20	oui			oui
S9	SI-94	SI	Présenter et analyser une séquence d'enseignement réalisée	6	EA		Rapport	1			sur 20	oui			oui
S9	SI-95	SI	Présenter le projet de mémoire à finalité professionnelle	4	EA		Rapport	1			sur 20	oui			oui
Semestre 10															
S10	SI-101	SI	S'entretenir sur une situation d'enseignement/vie scolaire	3	EA		oral	1	30 mns max		sur 20	oui			oui
S10	SI-102	SI	Mobiliser les savoirs de la discipline pour les enseigner	5				2			sur 20	oui			oui
			Analyser les enjeux socio-historiques de la discipline		EI	1	écrit	1	5h		sur 20	oui	1 an	10	
			Structurer une composition didactique et pédagogique		EI	1	écrit	1	5h		sur 20	oui	1 an	10	
S10	SI-103	SI	Mettre en œuvre un projet d'intervention contextualisé	8				2			sur 20	oui			oui
			Mettre en œuvre un projet de leçon contextualisé		EA	1	oral + entretien	1	30 mns		sur 20	oui	1 an	10	
			Analyser l'activité d'élèves, construire un projet d'intervention		EA	1	oral + entretien	1	20 mns		sur 20	oui	1 an	10	
S10	SI-104	SI	Analyser ses expériences et compétences professionnelles	6	EA	1	"oral + entretien + observation continue de stage"	1	15 mns	oui	sur 20	oui			oui
S10	SI-105	SI	Soutenir un mémoire à finalité professionnelle	8	EA	1	mémoire + soutenance	2	45 mns	oui	sur 20	oui			oui
S10	PLCE 4		PLCE (4ème épreuve) étudiants avec note < 10 en PLCE3		EA		dossier avec oral*	1	10 mns		sur 20	oui			oui
BLOCS DE COMPETENCES															
Année M2	BC1.M2	BC	Agir dans le système éducatif	6	-		-	-	-						oui
Année M2	BC2.M2	BC	Construire un cours, le mettre en œuvre, le réguler	42	-		-	-	-						oui
Année M2	BC3.M2	BC	Analyser sa pratique et se former	12	-		-	-	-						oui
				60											

* oral sous
condition du
dépôt du
dossier

Modalités de Contrôle des Connaissances – MASTERS hors MEEF

Règles générales - Université de Lorraine

Règles spécifiques en Staps (en bleu)

Références réglementaires : Articles D. 611-1 à D. 611-6 du code de l'éducation relatifs à l'application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.
Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master.
Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Inscription

L'inscription administrative en Master est obligatoire et annuelle. L'inscription pédagogique est obligatoire pour passer les examens correspondants. Une inscription pédagogique implique de passer les examens correspondants.

Crédits européens

Les crédits européens représentent le volume de travail fourni ou à fournir par un étudiant pour une Unité d'Enseignement. Ce volume comporte les cours magistraux, travaux dirigés et pratiques, stages, séminaires et travaux personnels de l'étudiant, ainsi que les examens. Les crédits européens sont affectés en nombre entier, aux UE (Unité d'Enseignement) et éventuellement aux EC (Elément Constitutif). Toute affectation de crédits à un élément constitutif rend l'EC capitalisable. Les crédits sont transférables dans un autre parcours ou une autre mention.

Le Master est structuré en 4 semestres et deux niveaux M1 et M2. Il est organisé, dans le cadre de domaines, de mentions et de spécialités, en parcours dont l'unité de base constitutive est l'unité d'enseignement (UE). Chaque semestre d'études compte pour 30 crédits. Le Master est validé par l'obtention de 120 crédits européens.

Structure des enseignements

Les enseignements sont organisés en :

- Année : elle porte des crédits européens. Elle est capitalisable.
- Semestre : il porte des crédits européens. Il est capitalisable.
- Bloc de connaissances et de compétences : Semestriel ou annuel, il porte des crédits, il est capitalisable.
- Unité d'Enseignement (UE) : elle porte des crédits européens. Elle est capitalisable.
- Elément Constitutif (EC) : Les EC constituent l'UE. L'EC peut porter des crédits européens, auquel cas il est capitalisable. Lorsqu'un EC porte des crédits au sein d'une UE, tous les EC de l'UE doivent en porter pour un total égal au nombre de crédits de l'UE.
- Matière : Les matières composent un EC. La matière ne porte pas de crédits européens. Elle n'est pas capitalisable.

Report, conservation et capitalisation

Report : une note peut être reportée de la 1ère à la 2ème session quand elle est prévue. C'est-à-dire que l'épreuve sur laquelle porte cette note ne sera pas repassée en 2ème session. Une note minimale de report doit être définie (par les M3C particulières du diplôme).

Conservation : une note d'EC peut être conservée sans que ce soit obligatoire. Dans ce cas, la conservation ne peut être que d'une année.

Capitalisation : la capitalisation concerne la note ET le résultat. Une UE validée (ou un EC validé qui porte des crédits) est définitivement acquise, capitalisable et transférable dans la même mention de master d'un autre établissement, ou dans une autre mention de l'Université de Lorraine dans laquelle les enseignements correspondent. La correspondance des enseignements est appréciée lors de l'examen de la candidature.

Validation et compensation

Cas général :

La compensation est semestrielle. Dans le cadre du règlement propre à chaque mention, la compensation peut être annuelle. Sous réserve de l'existence de « notes planchers » (cf. paragraphe concerné), les règles suivantes s'appliquent :

Un semestre est validé lorsque la note obtenue à ce semestre est supérieure ou égale à 10/20.

La note d'un semestre est obtenue en calculant une moyenne des UE qui le constituent, affectées de leurs coefficients. Le semestre peut être validé :

- par compensation entre les UE qui le composent, c'est-à-dire que certaines UE ne sont pas validées avec une note égale ou supérieure à 10/20, mais la moyenne des UE du semestre affectées de leurs coefficients est supérieure ou égale à 10/20.
- sans compensation entre les UE qui le composent, c'est-à-dire que toutes les UE du semestre sont validées avec chacune une note supérieure ou égale à 10/20.
- par validation des blocs de connaissances et de compétences qui composent le semestre
- par une combinaison des 2 modalités : compensation entre les UE avec obligation de valider un ou des blocs de compétences et de connaissances caractéristiques.

Le résultat calculé peut être :

- ADM si la note obtenue est > ou = à 10/20
- AJ si la note obtenue est < à 10/20
- DEF en cas d'absence (voir paragraphe Absences)

Une UE est validée lorsque la note obtenue ou la moyenne pondérée des notes obtenues est supérieure ou égale à 10/20. Le résultat calculé peut alors être :

- ADM si la note obtenue est > ou = à 10/20
- AJ si la note obtenue est < à 10/20 : les ECTS à l'UE ne sont pas attribués
- DEF en cas d'absence (voir paragraphe Absences)

Un EC est validé lorsque la note obtenue, par un examen ou une moyenne de plusieurs examens affectés de coefficients, est supérieure ou égale à 10/20.

Tous les enseignements n'ont pas vocation à être évalués, l'évaluation peut se situer uniquement au niveau de l'UE.

Validation des blocs de connaissances et de compétences :

Les blocs de connaissances et de compétences sont des ensembles cohérents d'enseignements. Dans le cadre des M3C, ils peuvent être construits et utilisés de manière à garantir l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires au diplôme.

La compensation entre Unités d'Enseignement s'effectue au sein des blocs de connaissances et de compétences sans note éliminatoire et sans note plancher. Les blocs de connaissances et de compétences ne peuvent se compenser entre eux. A l'exception de ceux, sur une année universitaire, qui visent les mêmes compétences.

Des BCC dits « caractéristiques » peuvent être définis au sein de chaque semestre du diplôme. Ces BCC caractéristiques devront impérativement être validés dans des conditions précisées dans les M3C spécifiques de chaque diplôme, pour que l'année puisse être validée. En cas d'échec aux BCC caractéristiques l'étudiant sera ajourné. Si cela est prévu dans les M3C du diplôme l'étudiant peut bénéficier d'une 2ème session aux UE le composant. En cas d'échec, un ajournement à l'année est possible.

Un BCC peut comporter des enseignements ou activités qui ne font pas l'objet d'une seconde chance ou d'une 2ème session (par exemple BCC composé d'un stage et d'un projet tutoré).

La compensation est donc appliquée :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre.
- en cas de compensation annuelle, au sein du niveau, entre les différentes UE de la même année de rattachement (M1 ou M2).
- au sein d'un bloc de connaissances et de compétences

Modalités spécifiques

Pas de compensation annuelle (sauf au sein du même bloc)

Master IEAP : Pas de compensation de l'UE 1002 (Stage) qui devra être validée avec une note >= à 10/20

Master MS : Pas de compensation des UEs 705 et 805(Management de Projet) qui devra être validée avec une note >= à 10/20

VI- Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour les enseignements théoriques, en M1 et en M2 sauf dans le cadre d'un contrôle continu.

La seconde session se déroule soit directement à l'issue du semestre, soit en juin-juillet. Pour les filières à stage obligatoire ou celles à mémoire lourd, le jury peut aussi se réunir en septembre.

Modes de contrôle

1-Principe du contrôle terminal :

Dès lors que l'évaluation d'un enseignement (EC ou UE) ne fait l'objet que d'une seule épreuve, alors celui-ci est appelé Contrôle Terminal. Ce contrôle terminal peut se dérouler :

- soit à la fin des enseignements, en dehors des heures d'enseignement prévues dans la maquette, il s'agit de l'examen anticipé organisé en dehors de la session officielle des examens
- soit à la fin du semestre, il s'agit de l'examen terminal organisé au sein de la session officielle des examens

Le contrôle terminal peut être effectué sous forme d'examen écrit ou oral, compte rendu, devoir à remettre à l'enseignant, exposé...

La date, l'heure, le lieu de l'épreuve en contrôle terminal doivent faire l'objet d'un affichage (web ou physique) 15 jours avant l'épreuve aux étudiants concernés.

Le contrôle terminal implique une 2ème session d'évaluation.

2- Principe du Contrôle Continu :

Dès lors que l'évaluation d'une UE fait l'objet d'au moins 2 épreuves, alors celui-ci est appelé **contrôle continu**.

Le contrôle continu peut être effectué sous forme d'examen écrit ou oral, compte rendu, devoir à remettre à l'enseignant, exposé...

Une épreuve de contrôle continu ne fait pas l'objet de convocation si elle a lieu pendant une heure d'enseignement.

La date, l'heure, le lieu de l'épreuve de contrôle continu qui se déroule en dehors d'une heure d'enseignement doit faire l'objet d'un affichage (web ou physique) 15 jours avant les épreuves.

Tous les étudiants qui suivent un même enseignement doivent être évalués par le même nombre d'épreuves.

L'évaluation continue doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE. Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE. La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans lemploi du temps.

Des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à statut particulier (voir Modalités spécifiques et régimes spéciaux).

Chaque évaluation doit être corrigée dans un délai raisonnable, et en tout état de cause avant l'évaluation suivante du même enseignement. Elle fait l'objet d'une correction selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'enseignement. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

Le contrôle continu n'implique pas nécessairement une 2ème session d'évaluation.

3-Deuxième session dans le cadre du contrôle terminal et continu (évaluation organisée après la publication des résultats de l'évaluation initiale) :

Sauf report ou conservation, tous les EC au sein des UE non validées d'un semestre non validé d'une année non validée, font l'objet d'une seconde session. La seconde session peut consister en un regroupement d'épreuves au sein d'une même évaluation de synthèse. Dans ce cas, cette évaluation devra se situer au niveau de l'UE ou au niveau du BCC le cas échéant.

Les épreuves suivantes peuvent éventuellement ne faire l'objet que d'une seule et unique session et ne pas être incluses dans l'épreuve de synthèse de 2ème session :

- épreuve de travaux pratiques quand les conditions matérielles nécessaires au bon déroulement de l'examen ne peuvent être à nouveau réunies
- épreuve de soutenance d'un rapport qui porte sur une sortie de terrain, un stage, etc. ...

Notes obtenues en deuxième session

Lorsqu'un étudiant est amené à composer en deuxième session (semestres et/ou année non validés en première session), alors les notes obtenues lors de cette deuxième session remplacent dans le calcul de la moyenne finale de 2ème session des EC, UE, semestres et de l'année, les notes aux EC, UE, semestres et année attribuées en première session.

Stage

En cas de circonstances exceptionnelles (situation sanitaire type COVID, ou situation particulière sur le lieu de stage, harcèlement, discrimination, etc.), les étudiants qui ne pourraient effectuer le stage prévu initialement dans les modalités de contrôle des connaissances peuvent se voir proposer une autre modalité de mise en situation professionnelle. Cette autre modalité devra faire l'objet d'une évaluation dans les mêmes conditions que les autres étudiants. Les modalités alternatives doivent être prévues dans les M3C.

Assiduité aux enseignements :

(voir annexe Conditions de mise en œuvre de l'assiduité)

L'assiduité des étudiants peut être prise en compte dans les modalités de contrôle des connaissances, à condition que celle-ci fasse l'objet d'une procédure généralisée à l'ensemble des étudiants de la formation.

Le cas échéant, les M3C précisent le nombre d' absences injustifiées au-delà duquel il y a manquement à l'obligation d'assiduité lorsque cette assiduité est obligatoire, ainsi que les conséquences de ce manquement sur l'appréciation des résultats de l'étudiant.

Les justificatifs doivent être présentés dans les 8 jours qui suivent l'absence.

Gestion des absences aux évaluations :

- **Absence justifiée** : L'étudiant doit justifier son absence auprès de son responsable ou de la scolarité dans les 8 jours qui suivent la tenue de l'épreuve. Au-delà son absence sera considérée comme injustifiée. La justification de l'absence est laissée à l'appréciation du responsable de la formation.

En contrôle terminal : La mention ABJ sera portée sur le relevé de notes à l'épreuve concernée et le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'UE.

En contrôle continu : En cas d'absence justifiée, un contrôle de substitution peut être organisé en fonction des contraintes matérielles et organisationnelles. Si ce contrôle ne peut avoir lieu, la mention ABJ sera portée sur le relevé de notes à l'épreuve concernée et la note sera neutralisée dans le calcul de la moyenne de l'UE, du semestre. La neutralisation intervient si et seulement si le coefficient de cette épreuve est strictement inférieur à celui de l'autre épreuve de contrôle ou à la somme des coefficients des autres épreuves si plusieurs contrôles. Dans le cas contraire, la mention ABJ est portée sur le relevé de notes et le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'UE.

Dans chacun de ces deux cas, l'étudiant conserve la possibilité de se présenter en deuxième session.

Pour une absence justifiée qui revêt un caractère exceptionnel lors d'un examen terminal, le président du jury peut décider d'un aménagement particulier au vu des justificatifs transmis avant la date de délibération du jury.

- **Absence injustifiée** : Quel que soit le mode de contrôle (continu ou terminal) : la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'épreuve concernée. Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'UE, au semestre, à l'année. L'étudiant conserve la possibilité de se présenter en deuxième session.

Modalités spécifiques :

Pour les UEs « séminaires et outils », 2 absences ou plus en TD/TP engendrent soit la perte de points, soit la mention ABI

Anonymat des copies

Les épreuves écrites des contrôles terminaux sont anonymes. Il n'y a pas d'obligation d'anonymat dans le cadre du contrôle continu écrit organisé sur le temps de l'enseignement. Toute forme d'anonymat est admise.

Dans le cas de la même épreuve avec le même sujet, tenue au même moment sur différents sites, l'anonymat des sites doit être respecté et tout signe distinctif de site sur les copies fournies doit être supprimé.

L'anonymat est exclusivement levé par l'administration.

Régimes spéciaux d'études et modalités associées

(voir annexe Régimes spéciaux d'études)

Les étudiants relevant d'un statut particulier (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, chargés de famille, souffrant de longue maladie ou en situation de handicap, et tout autre statut reconnu par l'établissement...) peuvent bénéficier d'une dispense totale de présence aux épreuves sans convocation. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur admission à ce statut particulier. (Voir Régimes spéciaux d'études).

Une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard huit jours après l'épreuve.

Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Notes planchers

En cas d'existence d'une note plancher, celle-ci doit être explicitement définie par le règlement propre à chaque mention pour chaque UE concernée. Elle ne peut être supérieure ou égale à 10/20 pour une UE.

Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note-plancher, la compensation au sein du semestre ou du niveau ne peut être effectuée. L'étudiant conserve la possibilité de se présenter en 2nde session lorsque celle-ci est prévue.

Modalités spécifiques :

La note plancher est fixée à 06/20 pour chacune des UEs, sauf :

Master IEAP :UE 1002 (Stage) : 10/20

Master MS : UE 705, UE 805 : 10/20

VII- Résultats

Jury

Un jury est nommé par mention par la présidente sur proposition de l'équipe de formation. Des commissions préparatoires au jury peuvent être constituées par semestre. Leur composition et leur fonctionnement sont de la responsabilité de l'équipe de formation. Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque semestre d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres, des BCC, de l'année et du diplôme, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné) et sur l'attribution des crédits européens correspondants.

- Obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise

Le diplôme intermédiaire de Maîtrise peut être délivré, sur demande de l'étudiant, après validation du M1. Le parchemin de diplôme est édité sur demande de l'étudiant.

- Obtention du diplôme final de master

La validation du M1 d'une part et du M2 d'autre part entraîne de droit l'obtention du master.

La note au diplôme est calculée selon la valeur supérieure de l'une de ces moyennes : la moyenne générale du M2 validé ou moyenne générale M1 validé+M2 validé, à condition que ces années M soient obtenues au sein de l'établissement et dans la même mention de l'accréditation en cours.

Les seuils de mention sont les suivants :

Passable : 10=<note <12

Assez Bien : 12=<note <14

Bien : 14=<note <16

Très bien : 16=<note

- Communication des résultats

Les notes des épreuves de contrôle continu doivent faire l'objet d'un affichage personnel dans l'ENT, après correction par les enseignants et en fonction des modalités prévues par le jury, et ce afin de leur permettre d'évaluer leur progression tout au long du semestre.

Les notes et résultats aux semestres, à l'année font l'objet d'un affichage personnel dans l'ENT, dans un délai maximum de trois jours ouvrables après le jury.

Le procès-verbal de délibération de chaque année mentionnant le résultat global (admis/ajourné) doit faire l'objet d'un affichage public avec indication du numéro étudiant.

Le jury est souverain dans ses décisions, dans le respect des modalités de contrôle des connaissances et des compétences votées. Les notes ne sont définitives qu'après validation par le jury.

- Consultation des copies

Les étudiants ont droit, sur leur demande à la consultation de leurs copies et à un entretien, au plus tard avant la session suivante dans le cadre d'une évaluation en 2 sessions, et dès la publication de leur note dans le cadre d'une évaluation continue.

Modalités spécifiques :

L'étudiant peut demander la consultation de sa copie dans un délai de 8 jours après la tenue du jury.

Progression – redoublement

Art. L. 612-6-1. – L'accès en deuxième année d'une formation du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de cette formation.

A titre exceptionnel, l'accès en M2 peut être proposé par la commission à un étudiant ajourné au M1 mais ayant validé au moins 80% des crédits de M1. L'étudiant sera inscrit en M1 d'une part, et en M2 d'autre part, sur proposition du président de jury et après autorisation de la présidente de l'université.

Les redoublements, respectivement du M1 ou du M2, ne sont pas de droit.

Inscription par validation d'acquis (articles D. 613-38 à D. 613-50), validation des acquis de l'expérience (articles R. 613-32 à R. 613-37) ou validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger :